



Venez visiter les marchés de Noël de Saint-Alexandre

**LE MARCHÉ
FÉÉRIQUE DE NOËL
PAGE 3**

**LE MARCHÉ
DE NOËL DE L'ALSA
PAGE 18**



Une histoire
de familles 
www.saint-alexandre.ca 

Voir les nouvelles en pages 4 à 9

**Pour vos
assurances,
ça vaut le coup
de comparer.**

beneva

© Beneva inc. 2023^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.

Josée Boulanger
Agente en assurance de
dommages des particuliers*
450 376-7737
assurancejoseeboulanger.com

* Pour le compte
de Beneva inc.,
agence en
assurance de
dommages



LeFlambeau

430 rue Bernard, Saint-Alexandre
514-831-7885 • leflambeaustalex@gmail.com

L'équipe du journal

Infographiste : Etienne Simard

La Fabrique : Jacqueline C. Patenaude

L'Âge d'or : Louise Bonhomme et Gonnje Jetten

Bibliothèque : Réjean Messier

Membres ALSA : Daniel Daneau et Étienne Simard

Tarification des publicités 2023

| Format | Mensuel | Annuel (10 parutions) |
|-------------------|---------|-----------------------|
| Carte de visite | 25 \$ | 200 \$ |
| ¼ page | 40 \$ | 320 \$ |
| Demi-page | 60 \$ | 560 \$ |
| 1 page | 100 \$ | 800 \$ |
| Demi-page arrière | 115 \$ | 920 \$ |

Tarif pour résidents de Saint-Alexandre

Extérieurs + 25%

Conception graphique en sus

Petites annonces

Gratuites pour les moins de 18 ans

4 \$: 50 mots et moins

Échéancier pour le mois de novembre 2023

Le 15 novembre 2023, tous les textes, photos, publicités et petites annonces doivent être envoyés à l'adresse courriel du Flambeau ou à la Municipalité avant 16 h 30.

Les textes et publicités déposés après cette date ou qui ne seront pas acquittés de leurs paiements ne seront pas publiés.

Modalité de paiement : L'argent doit accompagner le texte dans une enveloppe déposée dans la boîte du Flambeau au bureau de la Municipalité. Vous pouvez également envoyer votre texte par courriel à leflambeaustalex@gmail.com

Gens d'affaires et commerçants, faites-vous connaître

Le Flambeau vous offre la possibilité de vous faire connaître à peu de frais. Le Flambeau offre une nouvelle image, des articles des plus intéressants sans compter une visibilité incomparable à nos résidents.

Aidez-nous à faire connaître ce qui se passe chez nous, faites paraître une petite publicité dans le Flambeau. Tarifs avantageux pour les résidents de Saint-Alexandre. Date limite le 15 de chaque mois. La prochaine parution sera le 1^{er} décembre 2023. Pour information : Daniel au 514 831-7885



Sommaire

| | |
|--------------------------------|-------|
| À la bibliothèque | 13 |
| Animaux | 18 |
| Calendrier | 16 |
| Chic Bazar Alexandrin | 15 |
| Club de l'âge d'or | 15 |
| Compo Haut-Richelieu | 17 |
| Échos de la municipalité | 4-9 |
| La Fabrique | 15 |
| L'inspectrice municipale | 8 |
| Service des incendies | 9 |
| Votre pharmacien | 10-11 |



Épandage de fumier liquide et solide

AUSSI DISPONIBLE
TRANSPORT DE
TERRE • PIERRE • SABLE
PETITE PELLE POUR TRAVAUX
105 St-Charles, St-Alexandre
450 347-7826

Le Marché féérique de Noël

St-Alexandre

au profit de l'école

Les lutins de St-Alexandre, les élèves ainsi que les membres du personnel de l'école seront sur place pour proposer des articles faits avec tout leur amour.

Plus de 25 artisans se joindront à nos lutins!

Encan Chinois au profit de l'école!

Merci à tous nos commanditaires pour leur générosité inestimable!

Grillades, Chocolat Chaud, Café et plus encore. L'ensemble des recettes sera remise à l'école! Merci pour votre soutien!

Vente de poinsettias sur place!

Merci aux Serres Ste-Anne pour leur collaboration grandiose!

À chaque pot vendu un montant sera versé à l'école!

Le Père Noël sera parmi nous de 10h30 à 15h ainsi que le Grinch et ses amis.

L'arche de Zoé



seront présents dans le but d'offrir aux enfants l'occasion de rencontrer des Alpagas. Il sera possible de promener un alpaga au coût de 5\$ par personne.

Chorale des élèves



seront présents dans le but d'offrir aux enfants l'occasion de rencontrer des Alpagas. Il sera possible de promener un alpaga au coût de 5\$ par personne.

PRÉSENTÉ PAR



25 NOVEMBRE 2023
9H À 16H

À L'ÉCOLE ST-ALEXANDRE
501 RUE ST-DENIS, ST-ALEXANDRE JOJ 1S0



MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

MOT DU MAIRE



J'ai le bonheur de vous annoncer que mes vœux exprimés dans le dernier mot du maire ont été exaucés. Le soleil est revenu et les récoltes de soya entre autres ont pu se faire dans des conditions presque idéales. Et que dire du sourire de contentement affiché de nos agricultrices et agriculteurs! Le mois de novembre mettra en lumière une activité bien particulière soit la Grande semaine des tout-petits (GSTP) qui aura lieu du 20 au 26 novembre. Pour souligner

cette semaine spéciale, un superbe drapeau sera levé le lundi 20 novembre sur un des mâts de l'hôtel de ville. Des démarches sont en cours pour voir comment des ami.es, petits ou grands, pourront y assister.

La GSTP vise à positionner les enjeux des inégalités sociales, sensibiliser, amorcer des réflexions et identifier des pistes de solutions avec les partenaires autour de l'importance des droits des enfants comme moyen de prévention et de réduction des inégalités sociales. Elle permettra également d'explorer par diverses illustrations la concrétisation des droits des tout-petits, entre autres, à l'aide de données et d'indicateurs des réalités liées aux droits. (Source : site web de la GSTP)

Cette GSTP sera une occasion unique de prendre conscience de la vulnérabilité de nos tout-petits, de questionner nos institutions à savoir s'ils investissent des efforts et des ressources pour le respect de leurs droits. Il faut dénoncer les traitements malheureux sur cette tranche de la population, il ne faut pas perdre de vue qu'ils et elles en font partie.

À cette situation s'ajoute celle que nos tout-petits ne choisissent pas, soit le milieu dans lequel ils et elles évolueront. Les différences socioéconomiques influencent beaucoup les futurs succès de nos enfants, que ce soit au niveau académique, professionnel, familial et relationnel, la qualité de la petite enfance fait toute une différence.

De plus, au Québec, je ne vous apprend rien, il fait froid. Si nous voulons que nos jeunes aillent prendre l'air, bruler des calories et s'amuser dehors et bien ils doivent être habillés chaudement. Et les vêtements d'hiver sont dispendieux. Voilà pourquoi la Municipalité et le Centre d'entraide régional d'Henryville (CERH) s'unissent pour organiser une journée d'échange de vêtements d'hiver d'enfants ici-même à Saint-Alexandre. Elle aura lieu le samedi 4 novembre de 9 h à 12 h au Pavillon des loisirs. L'activité sera promue dans les cinq municipalités desservies par le CERH. On espère ainsi avoir beaucoup de choix. Donc si vous avez des vêtements d'hiver en bonne condition que vous souhaitez donner ou échanger, vous êtes les bienvenus!

BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

À la séance ordinaire qui s'est tenue le lundi 2 octobre 2023, les dossiers suivants ont été discutés par les membres du conseil municipal.

Soutien financier pour Opération Nez rouge

Puisque la sécurité routière est un enjeu que les élus de Saint-Alexandre ont à cœur, le conseil municipal a accordé un soutien financier de 250 \$ à Opération Nez Rouge du Haut-Richelieu pour l'année 2023.

Financement des centres d'urgence 9-1-1

Toute municipalité locale doit s'assurer d'un service d'un centre d'urgences 9-1-1 afin de répondre aux appels d'urgence sur son territoire. Ce service est partiellement financé par une taxe chargée pour chaque numéro de téléphone. Le montant de cette taxe, demeuré inchangé depuis 2016, passera de 0,46 \$ à 0,52 \$ et sera ensuite indexé. Cet ajustement a été officialisé par l'adoption du Règlement 23-412 modifiant le règlement 09-207 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Demande pour un panneau d'arrêt sur la rue Saint-Denis

Puisque des problématiques liées à la vitesse excessive, notamment en regard de la sécurité des clientèles vulnérables, ont été constatées sur le territoire, la Municipalité a formulé une demande au ministère des Transports (MTQ) visant l'implantation d'un panneau d'arrêt sur la rue Saint-Denis à l'intersection de la montée de la Station.

Octroi de contrat pour le reprofilage des fossés

Un contrat pour le reprofilage des fossés a été octroyé à B. Fréreau et Fils, tenant compte des taux horaire suivants pour la location d'équipements : 205 \$ pour une pelle mécanique, 130 \$ pour un camion benne et 200 \$ pour un fardier. Une dépense maximale de 25 000 \$ a été autorisée dans le cadre de ce contrat.

Aide financière du Fonds vert pour un projet de haies brise-vent

Une aide financière de 2 354,15 \$ a été octroyée à l'entreprise Les Jardins alexandrins Inc. pour finaliser la réfection de la haie brise-vent sur leur propriété, le long de l'autoroute 35. Cette aide financière a été autorisée à la suite de l'appel de projets lancé dans le cadre du Fonds vert.

Travaux de construction ou de rénovation... il faut demander un permis dans les délais

Depuis quelques mois, le nombre d'infractions relatives aux règlements de zonage et d'urbanisme est en augmentation. Des

BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

propriétaires désirant effectuer des travaux de construction ou de rénovation sur leur propriété omettent de demander un permis ou le font dans des délais déraisonnables, entraînant alors des conséquences coûteuses. Le conseil municipal a profité de la séance pour rappeler aux propriétaires de formuler les demandes de permis avant d'effectuer les travaux.

Nomination d'un fonctionnaire adjoint au département d'urbanisme

Monsieur Julien Dulude, de la firme Gestim Inc., a été nommé fonctionnaire désigné adjoint pour l'application du règlement de zonage et des règlements d'urbanisme. Il viendra soutenir le travail de l'inspectrice municipale madame Louise Nadeau.

Règlements appliqués par le service de police

La Municipalité se dote de règlements dans le but d'offrir un milieu de vie agréable, convivial et sécuritaire à la population. Il est important de savoir que certains de ces règlements sont appliqués par le service de police, notamment les règlements touchant la paix publique et les nuisances, la circulation et le stationnement, le bruit, le colportage, etc. Les citoyens souhaitant signaler une infraction ou formuler une plainte relativement à un de ces règlements doivent donc contacter directement la Sûreté du Québec.

Embauche d'une agente aux loisirs

Madame Josée Rondeau a été embauchée au poste d'agente aux loisirs afin que le département des loisirs, de la culture et des communications puisse poursuivre sa mission, soit d'offrir des activités de loisir de qualité et adaptées aux besoins des citoyens.

Prochaine séance du conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le 6 novembre 2023 à 19 h 30. La population est invitée à se rendre à la salle du conseil de l'hôtel de ville (453 rue Saint-Denis) pour y assister. L'enregistrement de la séance est publié le lendemain sur le site web municipal, permettant ainsi aux intéressés de prendre connaissance de tous les sujets abordés. Le procès-verbal est mis en ligne seulement après son adoption, soit à la suite de la séance régulière subséquente.



Jour du Souvenir
Lundi 13 novembre

Bureau municipal fermé



GUIGNOLÉE

Samedi 2 décembre

9 h à midi

Les pompiers du service de sécurité incendie de Saint-Alexandre, accompagnés de bénévoles, passeront aux portes pour recueillir les denrées non-périssables et les dons en argent.

COLLECTE DE SANG



Mardi 28 novembre
13 h 30 à 19 h 30

PAVILLON DES LOISIRS
440, rue Bernard

SUR RENDEZ-VOUS

→ hema-quebec.qc.ca

→ 1 800 343-7264



DES TRAVAUX SANS PERMIS, ÇA PEUT COÛTER CHER !

Les raisons qui poussent un propriétaire à effectuer des travaux sont nombreuses. L'amélioration de l'aspect visuel, l'agrandissement de la famille, la volonté de prendre soin d'un proche ou l'aménagement d'une nouvelle piscine ou d'un garage en sont quelques exemples. Toutefois, certaines personnes effectuent ces travaux sans demander préalablement le permis nécessaire et malheureusement, une augmentation des cas a été constatée dans les derniers mois.

Pourquoi demander un permis?

Conformément aux différents règlements municipaux, les citoyens, citoyennes ou entreprises qui sont situées à Saint-Alexandre doivent effectuer une demande de permis pour effectuer des travaux de construction ou de rénovation. La demande de permis est nécessaire pour s'assurer que les travaux respectent les normes municipales ainsi que les normes provinciales en vigueur. Cela permet également d'éviter de potentiels inconvénients aux propriétés avoisinantes. Notamment, cela peut empêcher qu'un cabanon empiète sur la propriété voisine ou qu'un agrandissement vienne porter préjudice à une autre habitation. L'affichage du permis à la vue des passants permet d'informer que les travaux respectent la réglementation en vigueur.

Des permis sont notamment exigés pour les travaux suivants :

- Nouvelle construction (maison ou bâtiment accessoire)
- Agrandissement
- Installation d'une piscine, d'un spa, d'une clôture, d'une galerie, etc.
- Rénovations intérieures et extérieures
- Abattage d'arbres
- Démolition d'un immeuble
- Puits et champ d'épuration
- Remblai et déblai
- Feux à ciel ouvert, feux de joie et feux d'artifice

Cette liste est non-exhaustive et il est du devoir du propriétaire de vérifier si les travaux projetés sont sujets à une demande de permis.

Dans le doute, le bon réflexe est de consulter la Municipalité!

Des conséquences fâcheuses

Lorsqu'une irrégularité est constatée par l'inspectrice municipale ou tout autre fonctionnaire autorisé par la municipalité, les conséquences peuvent être fâcheuses pour un propriétaire qui réalise des travaux sans avoir obtenu au préalable un permis. L'arrêt immédiat des travaux pourrait être exigé, notamment par l'intermédiaire du corps policier si la sécurité publique est menacée.

Un propriétaire qui effectue des travaux sans permis est passible, pour chaque jour, d'une amende. Le montant des pénalités est résumé dans le tableau de la colonne suivante :

Liste des amendes possibles en cas d'irrégularités **par jour**

| | Première infraction | Récidive |
|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Personne physique | Entre 300 et 1 000 \$ | Entre 600 et 2 000 \$ |
| Personne morale (ex. entreprise) | Entre 300 et 2 000 \$ | Entre 600 et 4 000 \$ |

Également, si les travaux ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur, la Municipalité pourrait exiger le démantèlement des travaux de construction, et ce, aux frais du propriétaire fautif.

Comment éviter cette situation?

Lorsque des infractions sont constatées, de nombreuses excuses sont évoquées comme :

- « Je ne savais pas que ça prenait un permis. »
- « J'ai oublié de faire la demande. »
- « J'ai toujours fait ça et je n'ai jamais eu besoin de permis. »
- « Je n'avais pas le temps de demander un permis, l'entrepreneur vient la semaine prochaine. »
- « C'est naïeux de demander un permis pour ça! »

Peu importe le motif évoqué, nul n'est censé ignorer la loi. La réglementation est en vigueur et chaque propriétaire doit se conformer à celle-ci.

Tout propriétaire peut cependant éviter de se retrouver dans cette mauvaise situation. Le premier réflexe à développer est de contacter la Municipalité dès qu'un projet de construction ou de rénovation survient. En vérifiant auprès de la Municipalité, il est facile d'éviter les mauvaises surprises en sachant si un permis est nécessaire ainsi que les étapes pour l'obtenir.

D'autre part, le projet pourrait nécessiter un plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA). En conséquence, les délais pourraient être plus longs. Ainsi, il pourrait être profitable de formuler la demande durant l'hiver afin d'effectuer les travaux durant l'été. Les permis sont valides généralement pour une période d'un an sauf si les dispositions du règlement indiquent l'inverse.

Les permis doivent être demandés **AVANT** d'effectuer les travaux. Le délai d'émission des permis est normalement d'un maximum de 30 jours. Si la demande implique une dérogation mineure, un PIIA et une démolition, les délais peuvent être plus longs.

Les règlements d'urbanisme peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité, notamment le règlement de zonage et le règlement des permis et certificats. Comme les règlements sont assez volumineux, il peut être avantageux de contacter l'inspectrice municipale qui se fera un plaisir de transmettre les articles du règlement qui s'appliquent au projet. On peut la joindre par courriel au inspectrice@saint-alexandre.ca et par téléphone au 450 346-6641, poste 4.

CUISINER DES BISCUITS DE NOËL

Le dernier atelier de cuisine animé par le Centre de femmes du Haut-Richelieu pour l'automne 2023 se déroulera le vendredi 8 décembre. On y cuisinera de délicieux biscuits de Noël!

Il est possible de s'inscrire jusqu'au 30 novembre via la boutique en ligne Amilia de la Municipalité de Saint-Alexandre ou au bureau municipal. L'atelier est ouvert à tous: une personne seule, un couple ou une famille composée d'un adulte et d'un ou plusieurs enfants. Une seule inscription au coût de 10\$ est requise pour un couple ou une famille.

DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL

Le Père Noël sera à l'église Saint-Alexandre le dimanche 10 décembre pour remettre un cadeau à chaque enfant préalablement inscrit à l'activité. L'inscription est obligatoire, gratuite et réservée aux enfants âgés entre 1 et 8 ans résidant à Saint-Alexandre. Un grand-parent résident peut inscrire son/ses petit(s)-enfant(s) en déboursant des frais de 25 \$ par enfant.

Inscription en ligne : www.saint-alexandre.ca/activites-de-noel

Date limite: 14 novembre à 13 h



HEURE DU CONTE
à la bibliothèque municipale
18 novembre
9 h
Aucune inscription requise, gratuit



Club de laine
Dimanche, 9 h à 11 h
Salle de réunion du Pavillon des loisirs
accessible par l'escalier extérieur
Gratuit, aucune inscription requise



JOURNÉE 100% ADOS
Tu as entre 12 et 17 ans ?
Viens t'amuser, c'est GRATUIT
11 NOVEMBRE 2023
PAVILLON DES LOISIRS
13H À 19H
Tournoi Mario Kart 8 Deluxe - Just Dance - Jeux de Société
Artiste Henné - Arcade - Ping Pong - Grignotines - Zone relax
450 346-6641
www.saint-alexandre.ca

INFORMATIONS DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE



QUELS PROJETS SONT CONCERNÉS PAR LE PIIA?

En 2021, un règlement municipal a été adopté afin de mieux encadrer les projets de développement et de redéveloppement urbain dans la municipalité et d'assurer une architecture de qualité et bien intégrée dans son milieu. Le Plan d'implantation et d'intégration architectural, communément appelé PIIA, est donc appliqué depuis ce temps.

En conséquence, certains projets doivent être soumis au processus d'analyse du PIIA. Toute construction, reconstruction ou agrandissement d'un bâtiment principal, ainsi que la construction ou la rénovation d'un bâtiment accessoire, y est assujéti. L'installation ou le remplacement d'une enseigne commerciale l'est également. Tout projet de rénovation d'un bâtiment principal entraînant des modifications à son aspect extérieur doit être analysé. Cela inclut tout projet de transformation des composantes architecturales (pente de toit, portes et fenêtres, marquises et galeries...). Si des changements de couleur ou de matériaux sont prévus pour le revêtement des murs extérieurs et de la toiture (passage de bardeau d'asphalte à la tôle pour une toiture, changement de la couleur des murs extérieurs, des cadrages de portes et fenêtres), ils doivent suivre le processus d'analyse.

En communiquant avec la Municipalité pour obtenir le permis de travaux, le propriétaire pourra obtenir plus de renseignements sur les démarches à suivre et les documents à fournir afin de respecter la démarche d'analyse du PIIA.



Les projets sont étudiés par le comité consultatif d'urbanisme lors de la rencontre mensuelle des membres, une recommandation est ensuite transmise au conseil municipal qui rend la décision finale à la séance suivante. Le permis peut alors être émis, selon la décision rendue par le conseil municipal. Il faut donc prendre en compte ces délais dans l'échéancier des travaux.

Pour plus d'informations

www.saint-alexandre.ca/plans-reglements-urbanisme

450 346-6641, poste 4

inspectrice@saint-alexandre.ca

Vous effectuez **des rénovations**
à l'intérieur de la maison...
Avez-vous votre permis?



DES TRAVAUX PRÉVUS?

Un délai de 30 jours peut être nécessaire pour l'émission d'un permis.
Demandez le vôtre dès maintenant.
Il est valide pour une durée d'un an!

Stationnement de nuit

Il est **interdit** de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h **du 15 novembre au 1er avril** inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



DANS LA NUIT
DU 4 AU 5 NOVEMBRE



On recule l'heure...

*...et on change les piles
de nos avertisseurs!*



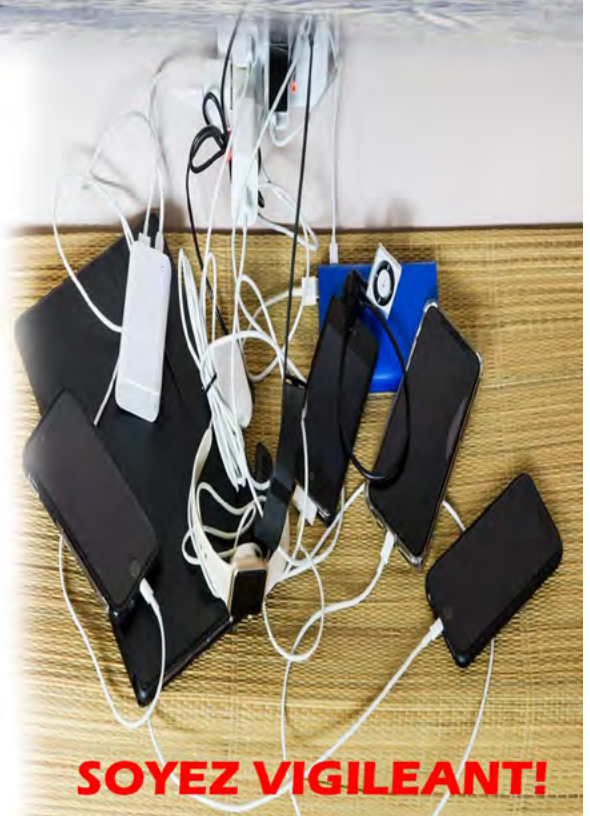
BIEN UTILISER LES APPAREILS RECHARGEABLES

Plusieurs objets que vous utilisez au quotidien sont des appareils rechargeables :

Téléphone cellulaire / ordinateur portable et tablette / montre intelligente / vélo et trotinette électriques / appareil de vapotage / perceuse sans-fil / etc.

Pour éviter un incendie lié à l'utilisation des appareils rechargeables :

- *Lisez attentivement les instructions du fabricant;
- *Respectez le temps maximal prévu pour la recharge;
- *Utilisez le chargeur fourni avec l'appareil ou homologué;
- *Évitez d'exposer le chargeur à l'eau, chaleur ou froid;
- *Évitez de modifier ou d'altérer le chargeur;
- *Vérifiez que le chargeur n'est pas endommagé;
- *Jetez les piles dans un point de dépôt. Ne les jetez jamais aux ordures ni au recyclage, car elles pourraient déclencher un incendie en étant écrasées.



SOYEZ VIGILEANT!

CHRONIQUE SANTÉ PHARMACEUTIQUE

LES ALLERGIES ALIMENTAIRES



Bonjour chers Alexandrins et chères Alexandrines,

Nous vous souhaitons une grande et chaleureuse « bienvenue! » dans la plus récente édition de la « Chronique Santé Pharmaceutique » la plus populaire du village de Saint-Alexandre!

Ce mois-ci, avec la rentrée scolaire qui se termine, nous parlerons des allergies alimentaires. Le système immunitaire est en temps normal notre système de défense pour nous protéger contre les virus et les bactéries. Au même titre qu'Astérix protège le village contre les Romains. Une allergie alimentaire se développe quand le système immunitaire perçoit par erreur un aliment comme étant un danger et déclenche les systèmes de défense de façon exagérée. Comme si Astérix faisait de l'amnésie et donnait des taloches à Obélix!

Quelques faits sur les allergies alimentaires :

- Il y aurait entre 5 à 7% des gens au Canada qui auraient une allergie alimentaire;
- Le risque augmente si 1 des parents (20 à 40%) ou les 2 parents (40 à 60%) ont eu aussi des allergies alimentaires. À ajouter à votre liste de questions pour votre prochaine soirée de « rapidement sortir ensemble » (*speed-dating*);
- Les personnes avec des problèmes d'eczéma, d'asthme, de malnutrition, de système immunitaire affaibli, de maladies intestinales ainsi que les enfants nés prématurément sont plus à risque de souffrir d'allergies alimentaires;

- Les allergies au lait, aux œufs ou au soya sont fréquentes en bas âge, mais peuvent souvent passer avec le temps;
- Les allergies aux arachides, aux noix, au poisson et aux fruits de mer sont aussi très courantes, mais sont malheureusement la plupart du temps permanentes.

Il y a une distinction à faire entre « allergie » et « intolérance » alimentaire. Une intolérance découle d'une difficulté à digérer l'aliment en question et votre vie n'a aucune chance d'être en danger. Par exemple, Cetautomatix est intolérant au poisson pas frais d'Ordralfabetix mais, son système immunitaire ne réagit pas; seulement son odorat, son système digestif et sa susceptibilité.

Selon l'Institut de recherche en santé du Canada, introduire en petite quantité vers l'âge de 6 mois des aliments à haut potentiel d'allergie comme les œufs ou les arachides permettrait de réduire de moitié le risque de développer une sensibilité.

Les symptômes les plus courants d'allergie alimentaire sont les suivants :

- Rougeurs sur la peau et enflure, démangeaisons, sensation de chaleur;
- Anxiété, pâleur, palpitations, baisse de la pression artérielle, étourdissements;

- Nausées, vomissements, diarrhées;
- Voix rauque, écoulement nasal.

Et dans les cas les plus graves :

- Serrement et enflure à la gorge, difficultés respiratoires;
- Perte de conscience, état de choc;
- Décès.

Heureusement, il existe des traitements!!

Pour les réactions mineures à modérées, on peut utiliser un traitement antihistaminique tel que du diphenhydramine (Benadryl®) aux 6 heures (prudence avec la somnolence).

Si la réaction devient plus sévère, on peut à ce moment utiliser un auto-injecteur d'adrénaline (exemple: Épipen®) dans un gros muscle comme la cuisse. Quelques faits importants sur l'auto-injecteur:

- L'avoir avec soi (*règle simple, mais très efficace*) et le conserver à température ambiante;
- Il existe plus d'une dose: celle-ci varie selon le poids. La rentrée scolaire est un bon moment pour déterminer le poids de votre enfant si celui-ci a des allergies;
- Surveiller la date d'expiration et l'apparence de la solution;
- Suite à une utilisation: on doit se rendre à l'urgence. La réaction allergique peut durer plus longtemps que l'effet de l'adrénaline injectée et les symptômes de l'allergie peuvent reprendre rapidement.

On voudra aussi se donner de meilleures chances de succès dans sa gestion de l'allergie en utilisant les astuces de prévention suivantes:

- La loi oblige les grands fabricants à bien identifier sur les étiquettes les allergènes que leurs produits pourraient contenir (*une lecture bien pertinente*). Pour les mets artisanaux, on questionne le personnel;
- On mentionne son allergie au restaurant;
- On fait attention aux ustensiles et aux surfaces de préparation de la nourriture afin d'éviter la contamination croisée;
- On peut porter un bracelet d'alerte.

Si on pense souffrir d'une allergie alimentaire, il est important de le confirmer avec un test cutané qui peut être prescrit par le médecin. La prochaine réaction a le potentiel d'être plus forte que la précédente. Une consultation avec un nutritionniste pourra aussi vous aider à mieux planifier l'alimentation une fois une allergie diagnostiquée.

C'est tout pour ce mois-ci! Si votre voisin d'en face tente de vous vendre du poisson d'une apparence louche et d'une odeur plus que douteuse, nous ne pourrons pas faire grand chose pour vous aider. Mais pour vous conseiller sur la gestion et le traitement des allergies alimentaires, ça nous fera grand plaisir!

À bientôt!

David le pharmacien



David Rousseau Pharmacien propriétaire

Affilié à :  **familiprix**

433, rue St-Denis, St-Alexandre-d'Iberville

450 376-2322

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi 9h à 18h
Jeudi et vendredi 9h à 19h
Samedi 9h à 17h

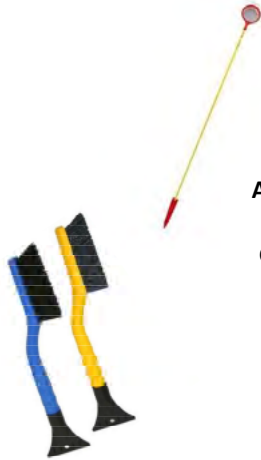


ACE

QUINCAILLERIE J.P.J.

HORAIRE RÉGULIER
LUNDI 8H00@18H00
MARDI 8H00@18H00
MERCREDI 8H00@18H00
JEUDI 8H00@18H00
VENDREDI 8H00@18H00
SAMEDI 9H00@17H00

477, Saint-Denis St-Alexandre
Tél. : 450-346-5457



**ACHETEZ 12 SACS,
OBTENEZ LE 13^e
GRATUITEMENT.**



 **Purina**





À LA BIBLIOTHÈQUE

par Réjean Messier

VOICI LA LISTE DES NOUVEAUX TITRES ACQUIS AU COURS DU DERNIER MOIS! RETROUVEZ LES LISTES COMPLÈTES DES NOUVEAUTÉS DE L'ANNÉE SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ!

ROMANS/THÉÂTRE :

| | |
|---|----------------------------|
| A Dieu vat | Guenassia, Jean-Michel |
| Amants du moulin fleuri, Les | Gougeon, Richard |
| Chicanas de coachs | Labonté-Chartrand, Martine |
| Compte est bon, Le | Godin, Louis-Daniel |
| Cynthia | Des Horts, Stéphanie |
| Diplôme, Le | Barthet, Amaury |
| D'une vie à l'autre, 2 : Les aléas du destin | Martineau, Ginny |
| Élias et Justine | Larochelle, Samuel |
| Enragé, L' | Chalandon, Sorj |
| Et puis la foudre | Rouvier, Sophie |
| Éveil des érables, L' | Chartier, Marie-Christine |
| Lits empruntés, Les | Pinsonneault, Lily |
| Maison des vérités, La | Morrisette, Guillaume |
| Maison d'Hortense, 3 : Été 1938, été 1939, La | Rouy, Maryse |
| Marguerite | Calvé, Mélanie |
| Matrix | Groff, Lauren |
| Passion torréfiée, 2 : Latté épice | Meunier, Marie-Pier |
| Premiers Chevaliers, Les (Les Chevaliers d'Émeraude, 0) | Robillard, Anne |
| Rumeur du ressac, La | Richard, Line |
| Scénariste, Le | Poirier, Yves D. |
| Secret défense d'aimer, 1-2-3 | Auclair, Axelle |
| Tennessee, 1 : L'huile et le feu | McNicol, Audrée |
| Un monde de curiosité (Armand Gamache enquête, 18) | Penny, Louise |
| Une fenêtre par où s'échapper | Allard, Madeleine |
| Version qui n'intéresse personne, La | Pierrot, Emmanuelle |
| Promesse d'une île, La | Tai Men, Sophie |

DOCUMENTAIRES

| | |
|----------------------------|-----------------------------|
| Ce que la vie doit au rire | Diouf, Boucar |
| Histoires de leadership | Tremblay, Isabelle Marjorie |
| Louise Portal | Portal, Louise |
| Théâtre du Rideau Vert, Le | Collectif |
| Vie de ma mère, La | Petrowski, Nathalie |

BANDES DESSINÉES ADO/ADULTES ET OUVRAGES JEUNESSE

| | |
|--|------------------|
| Planète basket, 1 : Une étoile est née | Bérubé, François |
|--|------------------|



PENSÉE DU MOIS

«Chacun porte en soi une lecture en mouvement de sa vie et lire celle des autres, c'est humaniser encore plus la sienne. Lire, c'est aussi prendre le risque d'être lu, c'est-à-dire celui d'être traduit en justesse par un livre.»

— Josée Acquelin

Poète et ambassadeur de la Fondation Lire pour réussir.

Bonnes réflexions et bonnes lectures !

La version qui n'intéresse personne ¹

Emmanuelle Pierrot



Elle croyait qu'ici, à l'autre bout du monde, au confluent de la rivière Klondike et du fleuve Yukon, elle aurait le droit de vivre libre. De coucher avec qui elle veut, d'aimer qui elle veut, à visage découvert et sans honte. Mais la femme sans honte se déshonore – et contre la femme sans honneur, tous les coups sont permis.

À dix-huit ans, Sacha et son meilleur ami Tom quittent Montréal sur le pouce et aboutissent à Dawson City, au Yukon, où ils trouvent enfin la communauté de punks, d'anars et de vagabonds dont ils rêvaient. Ils adoptent une chienne-louve, Luna, et s'installent sur la Sixième Avenue, dans une cabane sans électricité ni eau courante. De jobs d'été en hivers chômés, de nuits blanches en road trips, d'amantes en amants, des années joyeuses passent dans un monde immense. Mais quand Sacha tombe amoureux d'un autre, Tom se sent trahi : Sacha n'est qu'une pute, une profiteuse qui mérite d'être punie. Il répand son fiel ; le village choisit son camp. Puis la pandémie frappe. En quarantaine dans une cabane isolée, seule avec un coloc dont elle doit repousser les avances pressantes, Sacha compte les jours, tandis que les Dawsonites confinés font son procès.

« Nous connaissons les règles qui s'appliquent en l'absence de témoins. »

« La version qui n'intéresse personne », c'est l'histoire inouïe et cruelle d'une victime imparfaite qui, comme si c'était tout naturel, deviendra l'accusée. C'est le cri d'impuissance et de rage qu'elle adresse à celles et ceux qu'elle voyait comme son unique famille, afin que son humanité lui soit rendue. C'est son ultime tentative d'être comprise, crue, aimée. Avec ce premier roman déchirant et subversif, Emmanuelle Pierrot porte un regard radicalement lucide sur les forces qui poussent les groupes d'humains à commettre des actes terribles en restant convaincus d'exercer la justice.

Née en 1994, Emmanuelle Pierrot a grandi en banlieue de Montréal. Entre 2012 et 2020, elle a vécu à Dawson City au Yukon, à Vancouver et dans la vallée de l'Okanagan en Colombie-Britannique, à San Marcos au Texas, à Berkeley en Californie et à la Nouvelle-Orléans en Louisiane. Elle a travaillé comme poète de rue, femme de chambre, cueilleuse de pommes et guide touristique. Elle vit entre Montréal et Trois-Pistoles, dans le Bas-Saint-Laurent. « La version qui n'intéresse personne » est son premier roman.

¹Deuxième et troisième de couverture

HEURE DU CONTE

Prochain rendez-vous :
10 novembre 2023.
Présentez-vous entre
8h45 et 9h00
le matin même.



Aucune inscription requise.
Nous vous attendons en grand nombre !
Plus d'informations sur le site Web de la municipalité.

www.saint-alexandre.ca

Heures d'ouverture :
Mercredi : 18 h 30 à 20 h 30 | Samedi : 10 h 30 à 12 h

450 347-1376 poste 2640
biblio@saint-alexandre.ca | regard.csdhr.qc.ca



Carole Mercier
(514) 244-4749

Courtier Immobilier Agrée
**Un courtier de
chez nous!**



Vous voulez VENDRE

Pour vendre en toute confiance
Pour obtenir le meilleur prix pour votre propriété
Pour un service professionnel
Pour être bien conseillé

Faites comme Maryse, Myriam, Francine, Alain, Réal, Huguette, Diane, Lucie, Yves, Emilie, Jeanne, Bernard...
Contactez moi !



ESTIMATION DE LA VALEUR MARCHANDE GRATUITE
sans obligations de votre part !



À VOTRE SERVICE DEPUIS 1946

B. FRÉGEAU et Fils inc.
402, rue Saint-Denis
Saint-Alexandre
450 346.3487

DÉSAMIANTAGE
—
DÉCONSTRUCTION
—
DÉMOLITION

Nous avons des équipes spécialisées pour effectuer des travaux tels que **désamiantage, enlèvement de vermiculite, démolition et déconstruction sélective.**

Nous travaillons dans les secteurs résidentiels, institutionnels et commerciaux.

RBQ : 1470-9091-33

BFREGEAU.COM



LA FABRIQUE EN MARCHÉ

par Jacqueline C. Patenaude

SONT DEVENUS DISCIPLES DU CHRIST PAR LE BAPTÊME :

Sören Cloutier-Marchal, fils de Moïse Emmanuel Marchal et Christine Cloutier de Rougemont; **Maëlle Leroux**, fille de Frédéric Leroux et Alison Ferland.

SE SONT UNIS DANS LE SACREMENT DU MARIAGE :

Philippe-Antoine Leblanc et **Evelyne Patenaude**.



GHIC BAZAR ALEXANDRIN

Vos dons sont acceptés

Un gros merci de votre participation, qui fut une très belle réussite. Nous continuons à accepter : articles de cuisine (vaisselle, petit électroménager, verrerie...), jouets, livres, lingerie (couvertures, draps, douillots...), petit mobilier d'appoint, outils (brouette, pelle...) et n'importe quel article de garage.

Les fonds collectés seront utilisés pour assurer la maintenance de nos édifices patrimoniaux qui sont essentiels pour le village.

Pour toute questions: Berthe Cadieux 450-346-5910, Lyne Bouthillette 579-362-3287 ou Christiane Mercier 450-346-4112.



LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

par Louise Bonhomme

Café-Jasettes:

Nos café-jasettes mardi le 7 et 21 novembre et 5 décembre à 13h30 au local.

Location de la salle :

108 St-Paul : Membre : 100 \$ non membre, 125 \$.

Danse country :

Les 25 novembre et le 16 décembre Musique et animation par André Duchesneau. Apporter vos consommations. Bienvenue à tous

Train-Mexicain :

Les amateurs de train-mexicain ont rendez-vous le mercredi 1, 15 et 29 novembre et le 13 décembre à 13 :30 h.au local.Bienvenue à tous Café et biscuits seront servis.

Brunch Chevaliers de Colomb:

Le 15 octobre 2023 avait lieu le brunch. Félicitation au gagnant du tirage: M. Jacques Robitaille.

Membres du C.A.

Mme Louise Bonhomme, présidente :

514 618-5563

Mme Gonnine Jetten :

450 347-0174

MASSOTHÉRAPIE
FASCIATHÉRAPIE
RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE
AROMATHÉRAPIE
SOIN DE PIED
TAROT
SOIN AROMATOUCH

Jade Voyer
MASSO-RÉFLEXO

514-239-0536

MES SERVICES
 SONT SUR
 RENDEZ-VOUS
 SEULEMENT



520, rang Sainte-Marie, Saint-Alexandre
450 542-0717 • lessablenessurprenant@gmail.com

ENVIRO-SEPTIQUE, Q-2, r.22

(Requis pour le système TSA)

Sable filtrant

Sable MG-112 (classe A)

Sable de remplissage,

Terre végétale













































Sable CG-14 - Sable à béton

Roches (provenant du tamisage)

Nos produits sont certifiés en laboratoire.

Parlez-en à votre conseiller en environnement.

NOVEMBRE-2023

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | | | | |
|---|--|---|---|--|--|---|--|---|---|--|
| | | | 1 18h30 à 20h30  | 2 | 3  | 4 9h00  10h00 à 12h00  | | | | |
| 5  | 6  | 7 19h30 à 21h30   | 8 18h30 à 20h30  | 9  | 10  | 11 COLLECTE DES FEUILLES   | | | | |
| 12  | 13 | 14 GROS REBUS   | 15 18h30 à 20h30  | 16 | 17  | 18 9h00  10h00 à 12h00  | | | | |
| 19  | 20 | 21 19h30 à 21h30   | 22 18h30 à 20h30  | 23  | 24  | 25    | | | | |
| 26  | 27 | 28 19h30 à 21h30   | 29 18h30 à 20h30  | 30 | | | | | | |
|  Séance du conseil |  Bibliothèque |  Heure du conte |  Badminton |  Espace Famille |  Mess de 9h00 |  Club de laine |  Composte |  Ordures |  Recyclage |  Danse âge d'or |

Une succursale et un service offert près de chez vous

Qu'il soit question de relève, de croissance, d'achat d'équipement ou de quota, nos experts spécialisés en agriculture présents à Saint-Alexandre sont en mesure de comprendre vos besoins.

Service aux entreprises Agricoles Montérégie Ouest

- › William Vallée, agr.
450 204-6543 | williamb.vallee@bnc.ca
- › Marc Boulanger
450 357-0445 | marc.boulanger@bnc.ca
- › Nina Bienz, agr.
514 231-9260 | nina.bienz@bnc.ca

433A, rue Saint-Denis, Saint-Alexandre
450 346-3182 | Succursale.04432@bnc.ca

bnc.ca/agricole





UNE TOURNÉE D'INSPECTION POUR POURSUIVRE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS DANS LE HAUT-RICHELIEU

Après avoir mis en place tous les services pour réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement et pour valoriser au maximum, CompoHaut-Richelieu poursuit sa mission en débutant bientôt une tournée d'inspection dont les objectifs sont d'optimiser les résultats du Haut-Richelieu et d'assurer l'équité entre les citoyens.

La tournée d'inspection sera l'occasion d'entrer en contact avec les citoyens dont le volume de déchets excède les quantités admissibles afin de les informer et de les accompagner vers une réduction des déchets.

Les résidences et petits commerces ciblés seront ceux déposant plus de déchets que la quantité permise au règlement d'application 549 de la MRC du Haut-Richelieu (règlement relatif aux services municipaux d'enlèvement et d'élimination des matières résiduelles). Ce règlement stipule qu'un maximum de deux (2) bacs roulants de 360 litres est autorisé par unité à desservir pour les déchets. Il prévoit aussi que les excédents seront aux frais de l'occupant.

Lors des inspections, un billet de courtoisie sera laissé à l'occupant. Celui-ci pourra y trouver des informations sur la réglementation ainsi que les solutions de réduction des déchets telles que les collectes de matières recyclables et organiques et l'utilisation des écocentres. Une personneressource sera à disposition pour accompagner les citoyens dans cette transition.

Chaque matière sa destination

Compo-Haut-Richelieu rappelle aux citoyens l'importance de choisir la bonne destination pour chaque matière à disposer. Pour en savoir plus, il suffit de consulter le Guide de gestion des matières résiduelles. Il est disponible en version électronique à compo.qc.ca/collectes ou en format papier en téléphonant au 450 347-0299.

Source : Cindy Rousselle, directrice des communications et des relations publiques. cindy.rousselle@compo.qc.ca



OBTENEZ UNE SOUMISSION POUR VOS TRAVAUX

- Excavation · Démolition · Ponceaux · Terrassement · Mur de soutènement
- Empierrement · Chemin d'accès · autres

Alexandre Galipeau: 514-743-4051

lesexcavationsafginc@hotmail.com

RBQ: 5822-1748-01

JARDINS BIO
**Matière
Première**

Inscription en cours pour nos paniers bio 100% au choix

Les mardis de 15h30 à
18h00 à partir de la mi-juin
jusqu'à la fin octobre

**Pour vous inscrire et pour tous les
détails, visitez le
matiere-premiere.ca**

2089 rang des Soixante, St-Alexandre
514-953-4971
info@matiere-premiere.ca



SAUVONS LES PLUS VULNÉRABLES

Ces chatons ont quelques semaines et leur vie a déjà été mise à rude épreuve. C'est le cas de plusieurs chatons malades et vulnérables qui font leur entrée en grand nombre au refuge depuis plusieurs semaines. Provenant majoritairement de l'extérieur et ayant grandi dans des milieux précaires, plusieurs d'entre eux sont infectés notamment par la panleucopénie, la coccidiose ou infestés de parasites. Ces maladies peuvent occasionner de la diarrhée, de la déshydratation, de la fièvre et des complications graves pouvant occasionner la mort en très peu de temps. Un dépistage rapide et des soins intensifs permettent d'améliorer les chances de survie, mais cela demande énormément de temps et d'argent à nos équipes de soins. Nous faisons appel à la communauté bienveillante que vous êtes, pour permettre à ces animaux vulnérables d'être sauvés et de pouvoir grandir en santé.

Nous avons besoin de votre aide, plus que jamais. Nous sommes confrontés à une situation que nous avons rarement vécue dans les 11 dernières années. Depuis plusieurs semaines, un nombre impressionnant de chatons malades et vulnérables ont fait leur entrée au refuge. Provenant majoritairement de l'extérieur et ayant grandi dans des milieux précaires, plusieurs d'entre eux sont notamment infectés par la panleucopénie, la coccidiose ou infestés de parasites. La panleucopénie est un virus causant des symptômes digestifs et systémiques graves pouvant occasionner la mort en très peu de temps. Le dépistage précoce et des soins intensifs permettent d'améliorer les chances de survie, mais cela demande beaucoup de temps et d'argent à nos équipes de soins. Depuis janvier, c'est déjà 5 000\$ qui a été dépensé en test de dépistage.

Nous redoublons donc d'efforts pour offrir les soins nécessaires tout en s'assurant de ne pas contaminer nos autres pensionnaires. Une telle situation occasionne plusieurs difficultés : Une surcharge de travail puisque chaque animal malade prend plus de temps à nos employés. Une surcharge d'animaux puisque les animaux malades restent plus longtemps dans nos locaux. Une dépense d'argent importante considérant les nombreux tests et traitements que nous devons effectuer. Une surcharge émotionnelle pour nos bénévoles, familles d'accueil et employés.

C'est là que nous avons besoin de vous, notre communauté bienveillante! Chaque don que vous faites contribue à sauver ces petites vies vulnérables. Avec votre soutien, nous pouvons fournir : **Des soins médicaux essentiels** : avoir tout le matériel à notre disposition pour s'assurer que chaque chaton soit testé et traité rapidement (antibiotiques, tests, fluides, etc.). **Des mesures de quarantaine optimales** :



réussir à soigner nos chatons tout en protégeant la santé de nos autres pensionnaires. Cela inclut des litières, chaussons et sarraus jetables, et de l'équipement d'entretien supplémentaire pour éviter au maximum toute transmission. **De la main-d'œuvre supplémentaire** : pour donner les soins, nettoyer les cages, nourrir les animaux et les placer en famille d'accueil. Cette surcharge de travail nous demande plus de ressources humaines pour y arriver.

Comment pouvez-vous les aider? Faites un don dès maintenant pour soutenir nos animaux vulnérables et protéger notre communauté contre la propagation de maladies. Partagez cette campagne avec vos amis, votre famille et vos collègues. Venez adopter pour diminuer le nombre d'animaux présents au refuge et ainsi réduire notre charge de travail. Ensemble, nous pouvons offrir un nouveau départ à ces animaux malades tout en veillant à la sécurité de notre communauté. Merci du fond du cœur pour votre soutien. **Faites votre don de façon sécuritaire sur:**

<https://www.zeffy.com>
En cette journée mondiale des animaux, nous avons besoin de votre aide, plus que jamais.



**Marché de Noël
de St-Alexandre 2023**

LES 9 ET 10 DÉCEMBRE
Au Pavillon des Loisirs
440 rue Bernard

ARTISANATS ET PRODUITS RÉGIONAUX



Cathy L'archevêque

514 688-6881
lespeinturescathy@
hotmail.com

R.B.Q. : 5821-1582-01

Service principal

- Peinture
- Réparation de plâtre

Autres services

- Rénovation résidentielle privée
- Conception et installation de plan de cuisine IKEA

Installation de :

- Moulures
- Tablettes, rideaux
- Plancher flottant



Rencontres aux 2 semaines,
les jeudis de 9h30 à 13h00,
au pavillon des loisirs de St-Alexandre.

Notre mission est de rassembler les familles avec des enfants âgés de 0 à 5 ans. Plusieurs jeux et jouets sont mis à la disposition des enfants, combinés avec la créativité et la camaraderie des enfants, c'est un succès autant pour eux, que pour les parents qui ont l'occasion de discuter avec d'autres adultes de la communauté !

 Aimez notre page Facebook pour connaître les détails de nos activités !
facebook.com/EspaceFamille05

Carte de membre :

Pour le renouvellement de votre carte Fadoq vous recevrez un avis par la poste, c'est à vous de faire parvenir le paiement et le renouvellement à la Fadoq.

Pour un nouveau membre, contactez Louise Bonhomme au 514 618-5563

Prix de la carte, 25 \$ par an, 45\$ pour 24 mois.



Nathalie Audette

450.741.1313

Professeur de piano, éveil musical, arrangements musicaux, pianiste pour accompagnement, musique d'ensemble, corporatifs, événements, concerts.

n_audette@hotmail.com

Projets R/P

514 943-7634

Randy Paquette
paquette_1991@hotmail.com

Soudeur-assembleur
Réparation • Modification



AD-TECH ELECTRIQUE INC

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

R.B.Q. 8110 2220-51

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

450 347-2999

102, rue Industrielle, Saint-Alexandre



Les équipements de ferme
Pierre Bonneau inc.
 514 444-3737



Achat et vente d'équipement agricole

104, INDUSTRIELLE ST-ALEXANDRE JOJ 150 TÉL : 450-346-9998

LES ÉQUIPEMENTS DE FERME
MIRO
 DEPUIS 1979 TITC



HONDA
 MOTEURS



CATALY'S
 LUBRICANTS

GRAND CHOIX DE
 GÉNÉRATRICE
 DUCAR



MASCHIO

WALLENSTEIN

GREENWORKS
 COMMERCIAL

HE-VA

HORST
 WAGONS

HLA
 ATTACHMENTS



Ferme
Léopold Bonneau inc.
 514-444-3737



POUR COMMANDER LA MEILLEURE
 VIANDE DE BŒUF EN VILLE,
 APPELÉZ-NOUS AU **514-444-3737** OU AU
450-346-9998

